Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse
Québec

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Prix Droits et Libertés – Édition 2006
LE PRIX EST DÉCERNÉ À M. ANDRÉ PARADIS, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA LIGUE DES DROITS ET LIBERTÉS PENDANT PRÈS DE VINGT ANS

Montréal, le 7 décembre 2006 – Le *Prix Droits et Libertés*, décerné par la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, a été attribué cette année à M. André Paradis, qui a consacré sa vie professionnelle à la défense et à la promotion des droits et libertés, tant au Québec que sur le plan international. Diplômé en science politique de l'Université Laval, M. André Paradis a été directeur général de la Ligue des droits et libertés pendant près de vingt ans.

Un engagement indéfectible

Ses qualités de mobilisateur, ainsi que le rôle marquant qu'il a joué en matière d'éducation aux droits et en intervention sociale, font de lui une figure dominante dans le domaine des droits et libertés au Québec.

M. Paradis a été responsable de nombreux dossiers au cours de sa carrière, notamment ceux reliés à la défense des droits économiques et sociaux, la défense des droits des personnes prestataires de l'aide sociale, la lutte contre le racisme, les droits des Autochtones, les droits et libertés sur le plan international et les libertés civiles, pour ne donner que ces exemples.

Il a aussi assumé des responsabilités au sein de nombreux regroupements voués à la promotion et à la défense des droits humains, dont le Comité canadien sur la Charte et la pauvreté, le Comité aviseur sur le droit à l'égalité du Programme de contestation judiciaire, ainsi que le Réseau québécois sur l'intégration continentale.

M. André Paradis a joué un rôle clé dans les liens des droits avec les organismes internationaux comme la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme, Human Rights Watch et Amnistie internationale. Il a par ailleurs suscité l'organisation de plusieurs missions internationales d'observation notamment au Rwanda, en Haïti, au Chiapas, et en Côte d'Ivoire.

Une mention spéciale du *Prix Droits et Libertés*

Les élèves du Collège Mont Notre-Dame de Sherbrooke reçoivent une mention spéciale du *Prix Droits et Libertés* - Édition 2006 pour la réalisation d'un projet scolaire dont le thème était « L'exploitation du corps de la femme et l'hypersexualisation ».

Le jury a voulu reconnaître le caractère innovateur d'un projet scolaire et de ses retombées publiques, ainsi que l'audace d'une relève prometteuse quant à la défense des droits des femmes et à la dénonciation de certaines exploitations qui ont cours aujourd'hui, et pas toujours si loin de nous.

Depuis 2004, au Collège Mont Notre-Dame, le mois de mars est consacré aux droits et libertés des femmes et c'est dans ce cadre que plusieurs projets sont présentés par les élèves durant les cours ou lors de certaines activités parascolaires.

Le *Prix Droits et Libertés*

Depuis 1988, le *Prix Droits et Libertés* est décerné par la Commission à l'occasion de l'anniversaire de l'adoption par les Nations Unies de la *Déclaration universelle des droits de l'homme,* le 10 décembre

1948. Il permet de souligner l'excellence du travail réalisé au Québec par des personnes ou des groupes œuvrant à la défense des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Le lauréat est choisi par un jury externe à la suite d'une invitation à soumettre des candidatures au *Prix Droits et Libertés* auprès de quelque 1 000 organismes, institutions et groupes communautaires.

– 30 –

Source
M. Sylvain Archambault
(514) 873-5146 ou 1 800 361-6477, poste 210